



Commune de CEYRAS

Compte rendu Séance du 08 octobre 2020 A 20h30

Présents : Jean-Claude LACROIX, Hugues CERET, Magali TENA, Jean-Luc GABORIT, Daria PICARD, Sébastien ROMIGUIER, Julien BERMOND, Stéphanie BAUMES, Céline AUSSILLOUS, Claude LESTOCARD, Nadia DEHAESE, Christophe CAUMEL, Henri GRAVES

Absents excusés : Françoise POUS, Nancy BANEGAS

1-Procès verbal de la séance précédente

Approbation du compte rendu de la séance du 03 septembre 2020

Rajout à l'ordre du jour d'une délibération concernant les communes impactées par les inondations dans le département, point adopté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

DELIBERATIONS

1. Dépôt aux Archives Départementales des documents centenaires de la commune
Toutes les collectivités ont une partie de leurs archives centralisée au département.
Il faut refaire une « vague » d'archivage, ce sont les archives départementales, qui stockent et numérisent celles-ci, afin que le rendu public soit facilité.
Les services des archives sont venus la semaine dernière pour contrôler les documents de la Mairie et dresser une liste de documents à emporter.
Cette liste est votée à l'unanimité.

2. Acte de solidarité suite aux intempéries occasionnées par la tempête Alex
L'association des Maires propose de collecter les dons pour les reverser aux communes des Alpes Maritimes touchées par cet évènement, il est proposé de donner 300€.
Vote à l'unanimité, pour le don de 300€ aux sinistrés.

INFORMATIONS

1. Octobre rose : organisation et modalités de mise en place pour cette campagne de dépistage du cancer du sein
L'objectif est de sensibiliser les femmes à se faire dépister, plus il est dépisté tôt plus il a de chance d'être guéri. Il a été fait appel aux ceyradais. La mairie a été « habillé » de rose et les commerçants ont répondu présents en arborant du rose dans leurs boutiques.
Toujours dans la cadre du CCAS, un projet correspondance va voir le jour, avec la classe de CM2, Eliette Ruggeri et Magali Tena ont rencontré Alban Galiana enseignant à l'école des Oliviers.
L'objectif est de faire écrire aux élèves une lettre manuscrite dans laquelle ils se présenteront, donneront leurs centres d'intérêts et poseront des questions à un correspondant inconnu. Les membres du CCAS quant à eux récupéreront les courriers et les distribueront, de préférence à une personne isolée, aideront si nécessaire à la rédaction du courrier réponse, l'idéal étant de créer du lien social. Ces derniers se présenteront à leur tour et répondront aux questions, cela permettra aux élèves d'imaginer à travers ces témoignages ce qu'était la vie d'un enfant de 10 ans. Les premiers courriers devraient arriver mi-décembre.

Conseil Municipal des Jeunes : proposition d'organisation et de fonctionnement de cette instance.
Un conseil municipal des jeunes va voir le jour, un appel à candidature sera fait à tous les enfants de 10 à 11 ans de la commune. Une élection sera envisagée si plus de 15 candidats se présentent, le mandat sera de 3 ans. Ce conseil a pour but d'éveiller nos enfants au sens civique et les faire travailler sur un projet qu'ils auront choisi. Il sera animé par les élus en dehors du temps scolaire au rythme d'une réunion tous les 2 mois environ.

Monsieur Lestocard trouve dommage que l'on s'intéresse uniquement aux enfants de CM1-CM2, quid des adolescents ?

Difficile de mobiliser cette tranche d'âge. Le conseil étant sur 3 ans, à la fin du 1^{er} mandat nous aurons une expérience avec 15 enfants qui pourront être de bons ambassadeurs pour motiver leurs camarades et pourquoi ne pas envisager un conseil avec des adolescents sur la 2^{ème} partie du mandat. Pour rappel c'est un nouveau projet et il faudra faire un bilan à la fin des 3 ans et réajuster si nécessaire.

Magali Tena précise que nous ne les oublions pas, que nous sommes en début de mandat et que de nouveaux projets voient le jour et qu'il faut déjà les réaliser.

Jean-Claude Lacroix ajoute que l'on démarre par nos petits qui vont devenir pré-ado dans 3 ans et au bout de 3 ans on pourra analyser.

Certaines communes l'on fait, il ne faut pas que cela devienne l'antichambre d'un club ado...

Claude Lestocard fait à nouveau remarquer qu'il est dommage de laisser passer une tranche d'ado.

Julien Bermond ajoute que la question a largement été débattue.

Magali Tena rappelle que cela est prévu dans le programme, mais qu'il ne faut pas oublier que la compétence « Jeunesse » est à la Communauté de Communes qui encadre des enfants de 12 à 25 ans. Et qu'ils ont déjà du mal à toucher ces jeunes-là malgré des activités sympathiques et un personnel spécialisé.

Claude Lestocard demande s'il y aura un budget attitré.

Hugues Ceret rappelle qu'une enveloppe de 1000€ a été votée cette année. Pour Noël on peut faire une petite animation. L'enveloppe sur le fonctionnement a été votée en juillet.

Monsieur le Maire précise que nous sommes déjà au mois d'octobre et peut être que cela ne sera pas engagé. Nous serons amenés au cours de l'année à le modifier si nécessaire.

2. Médiathèque : point de fonctionnement et activités de la rentrée (atelier « mémoire », « informatique » ...)

Daria Picard explique que le bilan est très satisfaisant malgré le contexte, on dénombre 15 visites par permanence cela représente moins qu'avant Covid mais le nombre de livres empruntés reste inchangé. Plus de 250 adhérents. 5 bénévoles formés, maîtrisent le logiciel spécialisé Orphée. Seul un membre de l'équipe a suspendu son activité le temps de l'épidémie. Cette semaine vont débiter les accueils de classe de notre école. De nombreuses activités sont programmées telles que les bébés lecteurs, des ateliers mémoires et informatiques, de l'éveil musical. Une conférence sur l'astronomie aura lieu demain.

3. Petit Ceyradais : finalisation du numéro d'octobre et rythme de publication

La décision a été prise de faire 2 éditions par an et passer de 6 à 8 pages. Le choix a été motivé de faire un vrai journal plus garni avec plus de photos. On attend le numéro 0. Ensuite il faudra une semaine de lecture. Le but c'est que chacun puisse l'avoir entre les mains avant correction finale. Il sortira fin du mois.

4. Tennis : rencontre avec Enedis et bornage du terrain

Jean-Luc s'est occupé de la ligne 20 000 volts. Le dossier a été monté auprès d'Enedis pour voir ou enfouir la ligne. ENEDIS ne souhaite pas l'enfouissement mais plutôt dévier la ligne pour des questions de coût.

Monsieur le Maire précise que le bornage du terrain a eu lieu et qu'il a eu la désagréable surprise de découvrir qu'un propriétaire avait mis sa clôture chez nous. Une Procédure à l'amiable est lancée.

Hugues Céret rajoute qu'il s'agit d'une emprise de plus de 5m.

Claude Lestocard semble inquiet sur la ligne de 20 000 volts et demande si un « plan B » est prévu.

Monsieur le Maire répond à cela qu'il n'y a aucune raison que le projet ne se fasse pas. A nous de voir le delta de l'enfouissement de la ligne si cela coûte trop cher cela restera en aérien.

On parle de la moitié du terrain. Là nous sommes en train de réfléchir pour aménager le reste, l'idée est qu'il y ait une consultation publique. On ne souhaite pas imposer ce qu'il y aura dessus. Il faut que la commission chargée de ce projet là, travaille. On prendra aussi l'avis des jeunes et des administrés.

5. « Une naissance - un arbre » : démarrage de l'opération

Un courrier a été préparé et sera validé en commission de Développement Durable, nous avons 7 naissances en 2020. Nous espérons planter les arbres au cours du 4ème trimestre. Ce dispositif démarrera du 1 décembre au 30 novembre de l'année N+1.

6. Jardins Partagés : organisation à venir

Une réflexion sur les jardins partagés est en cours, nous avons rencontré Madame Thomann de Terre en Partage. Le devis s'élève à 3000€, il s'agit d'accompagnement (communication, visite de ce qui se fait ailleurs.) Il sera discuté en commission. On souhaite s'orienter sur des jardins familiaux (Ce sont des parcelles de terrains mise à disposition des habitants par la commune, en vue d'effectuer du maraîchage). Nous avons un administré de la commune qui s'est porté bénévole, il a eu une pépinière pendant 40 ans. Ensuite responsable d'équipe dans le maraîchage, il est prêt à aider à piloter le système. La commande sera que les 1ers jardiniers puissent être là au printemps. La commission doit y travailler.

7. Ressources humaines : remplacement d'un agent absent

Demain auront lieu des entretiens avec 6 candidats pour remplacer notre salarié absent avec un profil « espace vert », pour une durée de 3 mois.

8. Commission Communale des Impôts Directs : liste définitive transmise par les services fiscaux

Les services fiscaux ont désigné les membres de la commission, ils sont au nombre de 12 (6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants).

9. Stationnement : suite du programme de création de nouveaux emplacements

Nous créons un marquage au sol sur toute l'avenue du château d'eau selon ce qui avait été débattu avec les riverains.

Le garage, route de Clermont, a déménagé, il a donc retiré environ 20 voitures du village.

Sur cette même route, à la demande de certains propriétaires nous avons aménagé des bornes devant les portes des maisons.

10. Incivilités : point de situation, mesures en cours

Une nouvelle campagne de fourrière a démarré, constats, verbalisation et enlèvements ont eu lieu. Pour rappel c'est la commune qui paye sauf si la personne est identifiée. Si le véhicule vaut moins de 700 € il y a destruction sans débat. Le camion de l'école est parti.

Un Piéto a été bousculé, un autre détruit. Il a été rescellé ce matin solidement par nos services techniques. Cela est dommage, tout le monde partage leur installation, de nombreuses communes nous contactent pour en installer.

Monsieur le Maire demande l'avis aux conseillers sur le problème récurrent des déjections canines sur la voie publique. Un arrêté de verbalisation va être pris.

Monsieur Christophe Caumel demande qui sera habilité à verbaliser.

Monsieur le Maire répond qu'il est habilité ainsi que la gendarmerie.

Claude Lestocard explique que l'aspect sanction est bien mais plus largement pourrait on imaginer une charte de bon comportement de citoyen dans le village. (Règles par rapport au respect de l'espace public). Préventif et sanction quand les gens ne respectent pas les règles.

Pour Daria Picard c'est une bonne idée mais il y a des gens qui utilisent les sacs dans leur logement, seule la sanction peut faire réagir.

Magali Tena précise qu'actuellement les réunions publiques sont limitées en raison de la crise sanitaire, c'est une occasion d'échanger sur les difficultés rencontrées.

Monsieur le Maire affirme qu'il faut mener une réflexion en commission et faire une communication.

11. La Planque

La destruction du bâtiment qui accueillait le centre de danse va avoir lieu bientôt ainsi que la protection du Beal. On attend un devis. Une fois les travaux réalisés, viendra le confortement du bas de la route.

12. Programmation des travaux de réhabilitation de la place

Il s'agit de la dernière tranche, pour mémoire la 1^{ère} tranche concernait la place de la Vierge et la 2^{ème} la place de la Cambalade. Pour cette partie nous devons demander à la communauté de communes de changer les réseaux d'eau et d'assainissement des rues de la croix de Belleau, la Grand rue et la place de la Mairie avant d'envisager de faire le revêtement. Cela a été commandé avant la fin de l'été. En conseil communautaire une subvention de 750 000 € pour cette partie de travaux a été voté. Nous aurons la réponse mi-2021. Par le passé nous avons consulté les riverains pour le projet 1 et 2, nous avons l'intention de les consulter à nouveau sur ce dossier. La problématique va résider dans la recherche d'équilibre, du ratio entre nombre de places de parking et la création ou le maintien d'espaces verts.

13. Eau

La Communauté de communes du clermontais enclenche une réflexion sur la ressource en eau et notamment pour la commune de Saint Félix. Un projet de travail d'interconnexion entre Ceyras et Saint Félix, va être étudié. L'échéance est de 3 à 4 ans.

14. Graffiti sur les murs

Monsieur Claude Lestocard revient sur les propos obscènes inscrits sur le mur d'un particulier. Monsieur le Maire explique que nous ne pouvons pas intervenir chez un privé.

15. Incivilités containers collectifs

Monsieur Claude Lestocard explique que les riverains des containers collectifs se plaignent d'incivilités, les gens viennent à n'importe quelle heure pour y déposer leurs déchets. Serait-il possible de prendre un arrêté pour préciser que le dépôt doit se faire de telle heure à telle heure.

Monsieur le Maire est d'accord sur le principe de prendre un arrêté mais il sera difficile de le faire respecter. On ne peut pas déplacer les colonnes non plus.

Jean-Luc Gaborit rappelle que même l'été les camions passent à 5h00.

Pour Claude Lestocard les camions ne passent pas tous les jours.

Jean-Luc Gaborit répond que la personne qui dépose ses déchets ne le fait pas tous les jours non plus.

Hugues Ceret dit qu'il s'agit de question de bon sens, il faut avoir un souci pour déposer des bouteilles à minuit

Claude Lestocard dit que pour nous les choses sont évidentes mais de par son expérience il y a des choses qui ne sont pas évidentes pour tous. Une Charte peut être quelque chose de positif. Le bon sens n'est pas clair pour tout le monde. Pour exemple les radars pédagogiques aident à ralentir. L'idée est de rappeler les règles de bases.

Le résultat ne sera pas parfait mais cela n'empêche pas de faire quelque chose.

Madame Nadia Dehaese parle du clapet en métal, qui fait du bruit et demande si on peut les changer Monsieur le Maire précise que cela a été évoqué des milliers de fois au Syndicat Centre Hérault mais il s'agit de marché et de fournisseurs qui n'ont que cela. L'idéal est de programmer des colonnes enterrées, la gêne est moindre. Et on ne peut pas trop déposer d'ordures autour.

16. Arrêt de bus

Monsieur Claude Lestocard évoque le fait que pendant la campagne sortait l'information de l'arrêt de bus des collégiens qu'est-il prévu ?

Monsieur le Maire informe que le 15 octobre il y a une rencontre avec les services du Département sur ce sujet mais également pour la traversée de Rabieux.

Séance levée à 21h51

